

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-six, le treize avril,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Montfaucon (salle Renaissance – siège communautaire),
sous la présidence de M. Pierre DURIEUX, Président.
(Secrétaire de séance : Gilles JURY)

REPUBLIQUE
FRANCAISE
REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES
DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE
ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 24

Ayant pris part au vote
(vote public) : 27

o Pour : 27

o Contre : 0

o Abstention : 0

o Blanc : 0

o Nul : 0

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GOUY Pascal, MARCON Pierrick, SABA François-Régis, SANIEL Alain, JURY Gilles, DIGONNET Marc, SOUVIGNET Bernard, VACHER Claude, CLUZEL Mickaël, CHAPUIS Camille, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel, RASCLE Bruno et Mmes BRUYERE Maud, DREVET Hélène, LIMAIEM Wahiba, MARCON Catherine, VALLA Sophie, SOUTRENON Maryline, VALLET Pascale, DURIEUX Gladys et BARRALLON Nicole.

Excusé : Néant

Absent : Néant

Pouvoirs : M. Pascal RUEL donne pouvoir à M. François-Régis SABA

M. Maxime JACQUIOT donne pouvoir à Mme Maud BRUYERE

Mme M.-Ch. PATOUILLARD donne pouvoir à M. SOUVIGNET Bernard

Date de convocation :

Le 7 avril 2026

Date d'affichage :

Le 7 avril 2026

M. le Président rappelle la délibération du Conseil Communautaire n° DC/2023-04-11/24 en date du 11 avril 2023 approuvant l'adhésion de la Communauté de Communes à l'Etablissement Public Foncier Auvergne (EPF Auvergne) à compter de l'année 2023 (pour son propre compte et celui de ses Communes membres) et approuvant les statuts dudit établissement public.

DELIBERATION N° :

DC/2026-04-13/11

OBJET DE LA SEANCE :

Etablissement Public
Foncier Auvergne

Election des délégués

Considérant les élections municipales et communautaires intervenues le 15 mars 2026,

Considérant les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et du Code de l'Urbanisme,

Considérant les statuts de l'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER AUVERGNE prévoyant le nombre de délégués de la Communauté de Communes,

Après avoir procédé à un vote public (décision prise à l'unanimité des membres présents) et à la majorité absolue,

AR Prefecture

043-244300307-20260413-DC2026041311-DE
Reçu le 17/04/2026

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- désigne, pour siéger à l'Assemblée Générale de l'EPF Auvergne, les délégués titulaires et suppléants suivants :

MEMBRES TITULAIRES

- o Pierre DURIEUX
- o Bernard SOUVIGNET
- o Pascale VALLET

MEMBRES SUPPLEANTS

- o Pascal GOUY
- o Marc DIGONNET
- o Sophie VALLA

Ainsi délibéré, le jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Pierre DURIEUX,
Président,

Gilles JURY,
Secrétaire de séance,



AR Prefecture

043-244300307-20260413-DC2026041311-DE
Reçu le 17/04/2026

*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le*

Affichage et publication effectués le